

L'Association Championnet, créée en 1919, est un ensemble éducatif mis à la disposition de jeunes et d'adultes pour qu'ils complètent leur formation, développent leur personnalité et s'adaptent aux conditions modernes, en vue d'assurer leur insertion sociale, scolaire et professionnelle.

NOS MISSIONS :

L'Association Championnet propose à tous ceux qu'elle accueille un ensemble d'activités (actions éducatives, apprentissage scolaire et professionnel, soins, culture, loisirs, vacances, etc.) qui s'inscrivent dans le droit fil de l'humanisme qui a fondé les origines de Championnet.

Par conséquent, tous les services de l'Association ont pour objectifs communs de :

- Permettre à chacun de développer son potentiel intellectuel, corporel, manuel,
- Favoriser l'ouverture à l'autre, quelle que soit sa personnalité ou sa différence,
- Apprendre à se respecter et à respecter l'autre, notamment au travers d'activités et/ou de prises en charge ayant pour support la vie collective,
- Développer l'apprentissage de la vie en groupe,
- Encourager l'autonomie,
- Susciter l'exercice de la responsabilité,
- Promouvoir l'insertion scolaire, professionnelle et sociale de chacun.

NOTRE VISION:

En parallèle de l'insertion sociale, scolaire et professionnelle des jeunes et des adultes, l'Association Championnet privilégie le développement et l'accompagnement des jeunes et plus spécialement des jeunes en difficulté sociale, psychologique ou intellectuelle.

L'Association Championnet prend en compte l'évolution des besoins de la population et des prescripteurs, ainsi que la nécessité de se rapprocher des centres économiques, en vue de faciliter l'insertion des jeunes dans la société. Elle doit continuer à diversifier ses offres de services dans les domaines social et médico-social, privilégier le service à la personne et veiller à la complémentarité de ses offres dans le cadre de ses missions.

NOS VALEURS :

L'ambition de l'Association Championnet est de continuer à faire vivre les valeurs qui ont inspiré ses fondateurs, notamment :

- ❖ **Le respect des autres et de soi-même** : être ouvert aux autres. Accueillir et prendre en compte chacun avec son histoire propre et sa personnalité, sans *a priori* ni préjugé.
- ❖ **La solidarité** : développer l'apprentissage de la vie en groupe. Apprendre à donner et à recevoir. Se mettre au service des autres.
- ❖ **La convivialité** : partager des liens et des actions ensemble.

L'ASSOCIATION CHAMPIONNET S'ENGAGE A AVOIR :

Un fonctionnement statutaire avec :

- Un Conseil d'administration, une Assemblée générale et des groupes de travail et de réflexions réguliers.

Une gestion désintéressée et rigoureuse impliquant :

- La non rémunération des fonctions d'administrateur.
- L'interdiction des conventions entre l'Association et ses dirigeants ou par une personne interposée, susceptibles de remettre en cause le caractère désintéressé de sa gestion.
- La responsabilité de l'Association dans ses placements financiers et ses emprunts et le devoir de se tenir régulièrement informée de leurs modalités de gestion et des risques encourus.
- Une formalisation et une communication effectives des procédures de délégation et de gestion.

Une communication claire :

- En donnant au public, aux donateurs et adhérents, une information fiable, précise et objective sur ses objectifs et son fonctionnement.

Une transparence financière :

- Avec des comptes contrôlés et certifiés par un commissaire aux comptes.

Une politique de Ressources humaines vis-à-vis des salariés et des bénévoles :

- En leur assurant la possibilité de se former et de développer leurs compétences.
- En les aidant à s'impliquer et s'épanouir au sein de leur équipe.

Un dialogue social de qualité :

- Avec les institutions représentatives du personnel.

Une démarche de développement durable au niveau:

- *Economique et environnemental* : en ayant conscience de l'impact écologique de l'Association et en agissant pour sa diminution. Ainsi qu'en favorisant les recours aux fournisseurs qui s'inscrivent dans une démarche de responsabilité sociale et environnementale.
- *Social* : en luttant contre toute forme de discrimination, en respectant les enjeux de la diversité, le développement des compétences et favorisant les temps d'échanges de bonnes pratiques.

Tous ceux qui font le choix de servir les autres dans le cadre de l'association Championnet s'engagent à respecter les valeurs de l'Association dans l'ensemble des actions de leur mission de travail ou de bénévolat et, conformément à sa devise « Sint Unum », à travailler tous ensemble.

Je soussigné(e) :

Certifie avoir pris connaissance de la charte de déontologie de l'Association Championnet

le

Signature :